

## JOURNÉE DE FORMATION DES DIRECTEURS

# LA PLACE DU PROJET EN TEMPS DE CRISE

Pour poursuivre les travaux engagés en 2009 « *Anticiper les mutations* » et en 2010 « *Diriger dans un cadre normé* », et après « *Le gouvernement des pratiques professionnelles* » en 2011, c'est « *La place du projet en temps de crise* » qui sera au cœur de la journée de formation 2012.

« *La crise* » est omniprésente à la une des journaux et dans les discours ; dans les discours des économistes, dans ceux des hommes et des femmes politiques, mais aussi dans nos discours à nous, cadres-dirigeants du secteur sanitaire, social et médico-social.

De quoi parle-t-on lorsque l'on parle de crise ? De « LA » crise ? « DES » crises ? Crise économique, crise des valeurs, crise bancaire, crise de la famille, crise de gouvernance, crise institutionnelle, crise sanitaires... : polysémique, la notion de crise est employée dans de multiples contextes, tant et si bien que l'on pourrait parler d'un concept-valise.

Les sciences humaines et sociales peuvent nous aider à approfondir ce concept, à en saisir les points d'ancrage. Elles peuvent aussi nous éclairer sur le caractère transitoire ou permanent de la crise, sur les dimensions objectives et subjectives afférentes.

Et au sein de nos établissements et services, quels sont nos usages de ce terme de « crise », pour décrire quelles réalités ? Comment le projet porté par les organisations est-il impacté par la crise ?

A travers l'idée de « *déséquilibre fécond* », le caractère bénéfique des crises est souvent mis en avant. C'est pourquoi il importe d'explorer les pistes ouvertes par la/les crise(s) pour repenser le projet de nos organisations privées non lucratives et leur gouvernance.

**Le 18 décembre 2012**  
**de 9H00 à 17H00**

**Au Palais des Congrès Pierre-Pflimlin**  
**Place de Bordeaux**  
**67082 Strasbourg Cedex**



# Palais des congrès Pierre-Pflimlin

Place de Bordeaux  
67082 Strasbourg cedex



**PENSEZ À RÉSERVER VOTRE HÉBERGEMENT AU PLUS TÔT VIA LE SITE**

<http://congres.fehap.fr/default.asp>

## Voiture

Depuis Paris et Metz par l'autoroute A4/A34, depuis Karlsruhe, Fribourg (Allemagne) et Bâle par l'autoroute A5 et le pont de l'Europe, depuis Colmar et Mulhouse par la RN 83. Sortie : "Wacken".

## Train

Gare à 15 mn du Centre de Congrès (liaison directe avec le tramway), Lyon (4h30), Bruxelles (5h00), Francfort (2h30), Bâle (1h30), Zurich (3h00) et Paris à 2h20 en TGV. Renseignez-vous sur le site de la SNCF ou de la Deutsche Bahn.

## Tramway

Depuis la gare centrale, prendre le Tram A (direction Illkirch) ou le Tram D (direction Etoile Polygone) jusqu'à la station "Homme de Fer" puis prendre le Tram B (direction Hoenheim Gare) jusqu'à la station "Wacken". Plus de détails sur les bus et trams à Strasbourg sur le site Internet de la [Compagnie des Transports Strabourgeois \(CTS\)](http://www.cts-strasbourg.fr).

## Avion

L'aéroport Strasbourg-Entzheim est desservi jusqu'à 4 fois par heure par une navette train et est ainsi relié à la gare de Strasbourg en 9 minutes.

Pour rejoindre le Palais des Congrès depuis la gare centrale : prenez le Tram A (direction Illkirch Lixenbuhl) ou D (Aristide Briand) jusqu'à la station "Homme de Fer" puis le tram B (Hoenheim Gare) jusqu'à la station "Wacken". Pour rejoindre l'Aéroport depuis le Wacken : B (direction Lingolsheim Tiergaertel) jusqu'à la station "Homme de Fer" puis le tram A (direction Hautepierre Maillon) ou D (Ronde) jusqu'à la station "Gare Centrale" ou vous prenez la navette train jusqu'à l'aéroport. Durée moyenne du trajet : 50 minutes. Renseignez-vous également sur le site Internet de la [Compagnie des Transports Strabourgeois \(CTS\)](http://www.cts-strasbourg.fr).



## LA PLACE DU PROJET EN TEMPS DE CRISE

1 jour

Organisée avec l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants, cette journée de formation des directeurs est un rendez-vous annuel résolument ancré dans les liens indéfectibles entre l'action et la pensée sur l'action.

Il s'agit :

- de prendre du recul et de se relier à une réflexion théorique ;
- d'échanger et mutualiser expériences et pratiques, entre pairs ;
- de travailler et penser le positionnement de directeur dans le secteur privé non lucratif ;
- d'approfondir outils et moyens au service d'une fonction au carrefour de la gestion, du management, des pratiques professionnelles dans un environnement en évolution.

## Objectifs

- ☑ Clarifier le concept de crise et acquérir des points de repère pour une analyse théorique
- ☑ Analyser le positionnement du directeur au regard de ses perceptions professionnelles de la crise en relation avec le projet de l'institution
- ☑ Mieux comprendre en quoi le travail sur le projet peut constituer un levier structurant

## Méthodes Pédagogiques

Pédagogie interactive alternant :

- Exposés et apports théoriques
- Échanges et mutualisation

## Intervenants

- Didier TABUTEAU, conseiller d'État spécialiste des questions de santé et de sécurité sociale. Président du Conseil d'orientation et du Conseil scientifique de l'IFSCD
- Matthieu ELGARD, philosophe, consultant-formateur dans le secteur sanitaire, social et médico-social
- Et la participation de directeurs de structures FEHAP

## CONTENU

**La crise : éclairages théoriques**

A partir de différents champs disciplinaires (philosophie, histoire, économie, psychanalyse)

Les modèles de description des crises :

- crise culturelle : crise de sens et crise identitaire
- crise de restriction et répartition de la rareté
- crise « hippocratique » : processus, paroxysme et décision
- dimensions subjectives et objectives de la crise ; le sentiment de crise

La crise consubstantielle à la modernité

La crise : une « destruction créatrice »

**Crise et projet dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux**

Le point de vue des directeurs

- Les représentations de la crise
- Crise interne / crise externe
- La posture du directeur en temps de crise
- Le projet comme guide ?

**Crises et réformes du système de santé**

- Des crises récurrentes et des réformes incessantes
- Se réformer dans la douleur ?
- Relations entre les crises sanitaires, sociales ou économiques et les réformes en matière de santé

**Les perspectives de travail : ce qui transcende la crise**

Les articulations entre le politique et l'économique dans le secteur privé non lucratif

Le projet pour construire du sens

**Lieu :** Strasbourg

**Coût :** 298 €

**Date et horaires :** le 18 décembre 2012 de 9H00 à 17H00

 01 53 98 95 03

 formation@fehap.fr

# CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATIONS DE FORMATION - FEHAP

Valables à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011

---

## Inscription

---

L'inscription peut être effectuée par courriel, par fax ou par courrier postal en nous renvoyant le « bulletin d'inscription » dûment rempli et signé.

L'inscription doit être accompagnée du règlement, par chèque ou par virement.

A réception de l'inscription, un « accusé de réception » est envoyé par courriel. Puis, au plus tard 2 semaines avant le démarrage de la formation, le stagiaire reçoit une « convocation » ainsi que les modalités pratiques.

## Tarif des formations « INTER<sup>1</sup> »

---

Pour les formations « INTER », les prix sont indiqués nets et par personne. Ils comprennent l'intervention du formateur, les documents pédagogiques, les frais administratifs, les locaux ainsi que les frais de restauration.

Un tarif dégressif est appliqué à partir de 5 participants venant du même établissement pour une même session de formation.

Tout stage ou cycle commencé est dû dans sa totalité.

## Annulation ou report du fait du centre de formation

---

Le centre de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter un stage de formation en « INTER » lorsque les conditions de réalisation du stage ne sont pas réunies. L'annulation ou le report est signifié aux personnes inscrites, ainsi qu'au responsable formation de l'établissement, au plus tard deux semaines avant le début du stage, par téléphone et confirmé par courriel. Le remboursement intégral de la formation est effectué à l'établissement.

Aucune indemnité n'est due au stagiaire du fait de l'annulation ou du report du stage.

## Annulation du fait du stagiaire

---

Toute annulation a des conséquences préjudiciables du fait des frais qui ont été engagés par le centre de formation.

### **Annulation avant le début de la formation**

Toute annulation d'inscription doit impérativement être signifiée par écrit (courriel ou fax).

A défaut, la totalité du coût de la formation est facturée.

Si l'annulation de l'inscription intervient au plus tard 10 jours avant le début de la formation, celle-ci n'entraînera aucune facturation et un remboursement du règlement sera effectué.

Si l'annulation de l'inscription intervient moins de 10 jours avant le début de la formation, 30 % du coût total de la formation seront facturés à l'établissement.

Le remplacement par une autre personne est accepté.

### **Non-participation à la formation sans annulation d'inscription préalable**

La totalité du coût de la formation est facturée à l'établissement, sauf en cas d'empêchement majeur et exceptionnel signalé par écrit dans les 24 heures. Dans ce cas, 30 % du coût total de la formation seront facturés à l'établissement.

## Facturation

---

A l'issue de la formation (ou du module pour les formations longues), l'établissement reçoit une « facture acquittée » et « l'attestation de présence ». La facture vaut « convention ».

En cas de facturation à un organisme collecteur, le bulletin d'inscription doit préciser l'adresse de l'OPCA.

## Formation en « INTRA »

---

Les demandes de formation en « INTRA » donnent lieu à l'élaboration d'une proposition de formation sur-mesure et à un devis personnalisé ajusté selon les caractéristiques du projet de formation.

## Responsabilité

---

Pendant la durée de la formation, les stagiaires sont couverts par la responsabilité civile de leur établissement d'origine.

## Litige

---

Toute inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales détaillées ci-dessus.

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Grande Instance de Paris sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

<sup>1</sup> Les formations « INTER » ont lieu à Paris ou en régions. Elles réunissent des participants venant de différents établissements.



À retourner par mail à [formation@fehap.fr](mailto:formation@fehap.fr) ou par fax au 01 53 98 95 02  
ou FEHAP Formation 179, rue de Lourmel - 75015 PARIS

**Intitulé du stage** : LA PLACE DU PROJET EN TEMPS DE CRISE

**Date** : 18 décembre 2012

**Lieu** : Strasbourg

**Coût du stage** : 298 € / personne

**Les coordonnées de l'établissement** :

N° Adhérent :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Mail de l'établissement :

Nom du responsable formation :

Mail du responsable formation :

**Les stagiaires**

NOM	PRENOM	ADRESSE MAIL DU STAGIAIRE OBLIGATOIRE ET A ECRIRE TRES LISIBLEMENT	FONCTION

**Règlement**

Par chèque bancaire à l'ordre de FEHAP (un règlement par stage)

Par virement bancaire : BFCC PARIS ALESIA RIB : 42559 00005 5102001 4969 93

*Pour faciliter les rapprochements bancaires, nous vous remercions de mentionner sur les avis de virement et les talons de chèque :*

→ le n° d'adhérent    → le nom du/des stagiaire(s)    → l'intitulé de la formation    → la date de la formation

Par Organisme Paritaire Collecteur Agréé (O.P.C.A.)

Dénomination :

Adresse :

CP :

**Conditions générales des prestations de formation**

En signant ce bulletin d'inscription, j'accepte les conditions de prestations de formation dont j'ai pris connaissance, telles qu'elles sont définies dans le catalogue formation de la FEHAP. Ces conditions sont aussi disponibles sur simple demande auprès de la Direction de la Formation de la FEHAP ou sur son site Internet : [www.fehap.fr](http://www.fehap.fr)

**Le :** **Signature du Directeur et cachet de l'établissement**



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE  
**PRIVÉS NON LUCRATIFS**

---

**CENTRE DE FORMATION FEHAP**

**179, rue de Lourmel - 75015 PARIS**

**Tél. : 01 53 98 95 03 - Fax : 01 53 98 95 02**

**Mail : [formation@fehap.fr](mailto:formation@fehap.fr)**

**Site Internet : [www.fehap.fr](http://www.fehap.fr) - rubrique « *Formation et Institut* »**

**N° de déclaration d'activité : 11 75 02 41 075**

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER.**